

Communiqué de presse

Contact : Sophie De Meyer
Press & Communications
Tél. + 32 2 600 60 21
GSM : +32 484 95 22 68
E-mail : sodemeyer@deloitte.com

L'enquête European Tax Survey de Deloitte révèle que le BEPS figure en priorité à l'agenda des responsables fiscaux belges

97% des répondants belges ont subi un contrôle fiscal au cours des trois dernières années

Bruxelles, le 21 janvier 2016 – Deloitte annonce aujourd'hui les résultats de la “*European Tax Survey*”. Menée dans 21 pays, cette enquête vise à recueillir l'avis des responsables fiscaux d'entreprises (multinationales) quant au climat fiscal en Europe et aux défis auxquels ils sont confrontés.

Voici un aperçu des principales conclusions de l'enquête :

- un peu plus de la moitié (53%) des personnes interrogées pense que le plan d'action de l'OCDE concernant le BEPS ('Base Erosion and Profit Shifting') est important, voire très important pour leur entreprise. En Belgique, ce pourcentage atteint 85%, soit deux fois plus que l'année précédente.
- le nombre de contrôles réalisés par l'administration fiscale belge est nettement plus élevé que la moyenne européenne (65%). Au cours des trois dernières années, presque toutes les multinationales interrogées en Belgique (97%) ont fait l'objet d'un contrôle fiscal.

Impact du BEPS sur les entreprises en Belgique

En 2013, l'OCDE a lancé le “Base Erosion and Profit Shifting” (BEPS) après avoir reçu l'aval des pays du G20. Ce plan d'action vise à mettre un terme à toute une série d'“anomalies sur le plan de la fiscalité internationale”, parmi lesquelles le financement hybride par exemple.

85% des responsables fiscaux de multinationales implantées en Belgique trouvent que le projet BEPS est très important pour leur département fiscal (contre 44% l'année précédente). En réaction à ce plan d'action, 71% des répondants belges procèdent actuellement à une réévaluation de la stratégie fiscale internationale de leur organisation. Pour la grande majorité d'entre eux, le BEPS risque d'entraîner un accroissement du coût administratif.

Comme l'explique Piet Vandendriessche, le “*BEPS occupe une place largement prioritaire à l'agenda de nos clients. Et les dirigeants de multinationales en Belgique sont également de plus en plus nombreux (62% cette année) à accorder une grande attention au BEPS. Ce pourcentage est deux fois plus élevé que celui de l'année précédente et il est bien supérieur à la moyenne du reste de*

l'Europe (40%). Il n'est donc pas étonnant que les trois quarts des responsables fiscaux belges estiment que cela entraînera une augmentation du coût administratif."

Contrôles fiscaux en Belgique

Presque toutes les multinationales interrogées (97%) ont subi un contrôle fiscal au cours des trois dernières années. Pour les trois quarts d'entre elles, il s'agissait d'un contrôle de l'impôt sur les sociétés et pour la moitié environ, d'un contrôle TVA. Ce score montre que l'administration belge est nettement plus zélée que celles des autres pays européens, où 65% seulement des multinationales ont été contrôlées au cours des trois dernières années.

L'incertitude et la complexité de la fiscalité continuent de préoccuper les responsables fiscaux des entreprises en Belgique

L'étude fait apparaître que, comme l'année précédente, l'incertitude et la complexité fiscales dans notre pays figurent parmi les principales préoccupations des responsables fiscaux des multinationales implantées en Belgique.

Plus de la moitié des personnes interrogées en Europe (54%) pense qu'il règne une grande incertitude fiscale dans leur pays. En Belgique, ce pourcentage grimpe à 76%, ce qui fait de la Belgique l'un des pays où la stabilité fiscale fait le plus défaut. Le même sentiment prévaut également en Italie et en France notamment. Nos principaux concurrents sur le plan de l'attractivité des investissements (Pays-Bas, Luxembourg et Suisse) font nettement mieux en matière de certitude/stabilité fiscale.

Parmi les causes majeures de cette incertitude en Belgique et dans d'autres pays d'Europe figurent les fréquents changements de législation et le manque de clarté et d'uniformité quant à la position du fisc.

Piet Vandendriessche, Managing Partner Tax & Legal chez Deloitte Belgique, précise à ce sujet : *"Chaque jour, nous entendons nos clients nous dire que la stabilité fiscale est capitale. La Belgique a beaucoup perdu en compétitivité fiscale ces dernières années. Notre crédibilité est de plus en plus souvent affectée, d'autant que la Commission européenne a récemment condamné la Belgique pour avoir conclu des 'excess profit rulings' avec des dizaines de multinationales. Précisons que l'enquête a été réalisée avant la condamnation de la Commission. Si nous devons réitérer l'enquête maintenant, il ne serait pas étonnant que les résultats soient encore plus marquants."*

Les responsables fiscaux demandent une stabilité sur le plan fiscal et un allègement des charges sur le travail pour améliorer la compétitivité des entreprises belges

62% des personnes interrogées en Belgique plaident en faveur d'une simplification de la fiscalité et une plus grande certitude quant à l'avenir du régime fiscal pour accroître la compétitivité de notre pays. Qui plus est, ils estiment également qu'un allègement de la charge fiscale et parafiscale sur le travail et sur les entreprises serait profitable à notre compétitivité.

Piet Vandendriessche : *"Depuis son entrée en fonction, le gouvernement travaille effectivement à une réduction des charges sur le travail. D'ici la fin de la législature, les travailleurs devraient avoir en main un salaire net plus important et les employeurs devraient constater un allègement des charges sociales dont ils sont redevables, comme l'a également montré une étude européenne sur les salaires menée par Deloitte en décembre dernier. En d'autres termes, la compétitivité de la Belgique devrait s'améliorer au fil du temps, surtout en ce qui concerne les (plus) bas salaires."*

A propos de l'étude

Deloitte a organisé la European tax survey durant l'automne 2015. Au total, 803 responsables fiscaux d'entreprises (essentiellement) multinationales ont participé à cette enquête en ligne dans 21 pays européens.

La plupart des répondants (70,7%) travaillent dans des organisations réalisant plus de € 100 millions de chiffre d'affaires. 55,4% occupent un poste de haut dirigeant, 28% une fonction de responsable fiscal (tax director) et 27,4% une fonction de directeur financier (CFO). Le reste travaille comme senior manager ou manager dans un service fiscal, finance ou comptabilité.



Le but de l'enquête est de fournir une vue d'ensemble du climat fiscal dans les pays européens et des défis auxquels les responsables fiscaux sont confrontés dans leur travail. L'enquête identifie les pays perçus comme les moins et les plus favorables en termes d'attractivité de l'investissement et de gestion d'une entreprise.

À propos de Deloitte

Deloitte, cabinet d'audit et de conseil de premier plan en Belgique, offre des services à haute valeur ajoutée en matière d'audit, d'expertise comptable, de conseil fiscal et juridique, de financial advisory services et de consultance.

Plus de 3.200 collaborateurs répartis dans 10 bureaux conseillent des entreprises nationales et internationales, des PME ainsi que des institutions publiques et des ASBL. Le chiffre d'affaires pour l'exercice fiscal 2015 s'élève à 390 millions d'euros. Le cabinet belge fait partie du groupe international Deloitte Touche Tohmatsu Limited, l'un des leaders mondiaux des services professionnels, regroupant plusieurs sociétés membres indépendantes.

Nous concentrons nos efforts sur notre service à la clientèle à travers une stratégie mondiale menée au niveau local dans plus de 150 pays. Fortes d'un capital intellectuel composé de plus de 225.000 personnes dans le monde, nos sociétés membres fournissent des services dans les principaux domaines professionnels couvrant l'audit, la fiscalité, la consultance et le conseil financier. Leurs services, renommés pour leur excellence, ont déjà conquis les décideurs de la plupart des grandes enseignes internationales et nationales, publiques comme privées, et d'organisations prospères en plein essor opérant à l'échelle mondiale. Le groupe Deloitte Touche Tohmatsu Limited a réalisé un chiffre d'affaires de 35.2 milliards de dollars pour l'année fiscale 2015.

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter <http://www.deloitte.com/about>.